



Corporation de développement économique de Saint-Benoît-Labre
216, route 271,
Saint-Benoît-Labre, QC, G0M 1P0
www.cdeshaintbenoit.com cdeshaintbenoit@gmail.com

PROGRAMME DE BORNES DE RECHARGES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Volet PUBLIC

Contexte :

En lien avec le programme « Roulez vert » du gouvernement du Québec, la Corporation a décidé d'aider les entreprises et organismes à obtenir une aide financière pour l'obtention de bornes de recharges pour véhicules électriques dont les utilisateurs sont des clients ou visiteurs. La Corporation aspire à ce que notre municipalité puisse devenir une initiatrice à un mouvement pouvant ajouter des bornes de recharge dans les petites municipalités comme la nôtre. Le programme volet entreprises et public se limite à 20 000\$ au total.

Critères d'admissibilité :

1. L'entreprise ou organisme qui fait la demande :
 - Doit être membre de la CDE
 - Doit être située dans la municipalité de Saint-Benoît-Labre
 - Doit assumer les frais d'électricité ou utiliser un système client-payant pour ses bornes
 - S'engage à entretenir et garder en fonction la borne pour une durée d'au moins 3 ans
 - Une seule demande par entreprise
2. La borne de recharge doit être neuve et alimentée à 240 Volts (recharge 2^e niveau), approuvée par un organisme reconnu selon la Loi sur le bâtiment et être admissible selon la liste du gouvernement.
3. Les utilisateurs visés sont les clients de l'entreprise ou une personne de passage.
4. La création d'un emplacement réservé et clairement identifié pour les véhicules électriques, la Corporation et l'entreprise ou l'organisme sera identifié avec une fiche à l'emplacement.
5. Le propriétaire de l'entreprise ou l'organisme doit en faire la demande à la Corporation en incluant tous les documents nécessaires à son traitement : nom d'entreprise ou organisme, adresse, photos des installations, coûts estimés des travaux ainsi que la/les factures(s) de la réalisation.

Détails de l'aide par la CDE :

L'aide se résume à :



Corporation de développement économique de Saint-Benoît-Labre
216, route 271,
Saint-Benoît-Labre, QC, G0M 1P0
www.cdeshaintbenoit.com cdeshaintbenoit@gmail.com

- Jusqu'à 50% des frais (maximum de 2500\$) incluant la connexion électrique (installation) et la borne de recharge
- La Corporation affichera l'entreprise et son aide à l'emplacement de la borne sous forme de panneau
- La durée maximale du traitement du dossier est de 20 jours ouvrables (4 semaines) à partir du moment de la réception des documents nécessaires à son traitement
- L'aide monétaire sera envoyée au propriétaire de l'entreprise par chèque après que son dossier aura eu été accepté par le conseil de la CDE
- La Corporation affichera l'entreprise détenant une borne sur son site internet et sur les divers médias (cartes des sites de recharge) afin que les conducteurs de véhicules électriques puissent en connaître son existence.